

Lettre de présentation

Il existe très peu d'étude publiée à propos de l'interrogatoire policier avec suspects, particulièrement au Canada. D'après les quelques écrits scientifiques sur le sujet, la confession d'un délinquant serait intimement liée aux techniques d'interrogatoire employées par les enquêteurs en entrevue. Par conséquent, la présente étude vise à analyser les stratégies d'entrevue d'enquête et leur influence sur le taux de confession d'un groupe spécifique de suspects : les consommateurs de pornographie juvénile en ligne. Spécifiquement, l'étude tend à décrire les différentes techniques utilisées au Québec et à mesurer leur impact sur la décision du suspect de confesser ou non ses délits. Les résultats d'analyse proviennent d'un échantillon de 46 individus déclarés coupables pour de la possession de pornographie juvénile selon le Code criminel canadien et, préalablement, interrogés par l'équipe d'exploitation sexuelle de la Sûreté du Québec. Les résultats de la présente recherche ont des implications importantes sur le plan de l'avancement des connaissances scientifiques et policières. En effet, ils dressent un portrait de la situation québécoise et permettent d'outiller les enquêteurs dans leur entrevue d'enquête en cyberdélinquance sexuelle.

Compte tenu la description précédente, il est évident que le présent projet de recherche s'insère dans l'axe II (Criminologie et acteurs de justice) du Centre international de Criminologie Comparée. En effet, les résultats de recherche tendent à développer les habiletés des enquêteurs par l'intermédiaire d'une meilleure compréhension de l'aveu et du non-aveu. La présente étude s'engage également à offrir un fil conducteur aux enquêteurs pour améliorer l'efficacité des entrevues d'enquête avec suspects, en priorisant des techniques plus optimales et en permettant, par le fait même, de mener à bien les poursuites judiciaires en matière de cybercriminalité.

Le projet de recherche est dirigé par Francis Fortin de l'Université de Montréal et codirigé par Nadine Deslauriers-Varin de l'Université Laval. À mes yeux, la codirection est indispensable à la réussite de la présente étude et comporte deux avantages non-négligeables. Dans un premier temps, la codirection me permet d'avoir accès au regard expert de deux individus qui sont, chacun, aguerris sur l'un ou l'autre de mes thématiques principales de recherche soit : la cyberpédopornographie et l'interrogatoire policier. Cette plus-value me permet entre autres d'avoir une vision plus détaillée de mon sujet et de ma problématique. Dans un second temps, la codirection permet d'avoir un support soutenu tout au long de mon parcours aux études supérieures. Considérant que les professeurs ont généralement plusieurs étudiants sous leur tutelle, une codirection permet dans une certaine mesure d'alléger la charge de travail du directeur principal et d'optimiser les disponibilités pour l'étudiant. Il m'est sans l'ombre d'un doute avantageux d'avoir deux mentors à qui

me référer en cas de besoin, et ce, en fonction des différents questionnements qui surviennent en cours de réalisation.